

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°37-2021-12023

PUBLIÉ LE 22 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2021-12-22-00001 - 2021-12-22-RAA spécial publication décision CNAC -1 (1 page)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2021-12-22-00001

2021-12-22-RAA spécial publication décision CNAC -1

Préfecture d'Indre-et-Loire Service d'Animation Interministérielle des Politiques Publiques Bureau de l'appui au développement local Commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire

La commission nationale d'aménagement commercial s'est réunie le jeudi 25 novembre 2021 et a émis un avis défavorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale déposée par la Société SAS DIS TOURS NORD, représentée par Monsieur Benjamin MARCHAND, sise au 205, rue des Bordiers à 37 100 Tours, portant sur la création d'un ensemble commercial situé dans le Quartier Central Parc- ZAC Ménardière-Lande-Pinauderie à 37 541 Saint-Cyr-Sur-Loire , d'une surface de vente totale de 5 425 m² composée de 6 cellules de secteur 2 de 1 815 m², 1 721 m², 720 m², 625 m², 419 m² et 125 m² et création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisés pour l'accès en automobile (drive) de 8 pistes de ravitaillement et 490 m² affectés au retrait des marchandises à Saint-Cyr-Sur-Loire.

(Présidence : M Philippe FRANÇOIS Sous-Préfet de Loches)